

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec

# VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

### ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

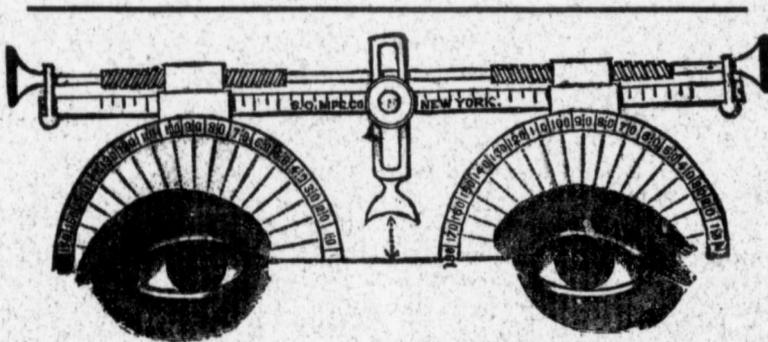
Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.



**J.-E. GAGNON,** OPTICIEN  
SPÉCIALISTE.

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes

EXAMEN GRATUIT

Spécialité Verre Torique

Seul fabricant de Verres à Lunette à Québec  
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

de 8 heures a. m. à 8 heures p. m.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
 IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
 l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
 pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
 Bell 91  
 National 169

**BILLETS** POUR TOUTES  
 LES LIGNES  
 DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis  
 QUÉBEC.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

**IMPORTATEURS EN GROS**

Produits Chimiques, Remèdes  
 Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
 CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
 SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
 POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
 tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
 Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
 MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
 A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
 maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

NOTE:— demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végé-  
 riens et des abstinents.

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**

**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

**LORENZO AUGER**

**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

**LÉVIS.**

**JOS.-P. OUELLET**

**ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR**

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

**SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX**

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN. QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphones et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCEUSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres tombales, Bénitiers, Statues en fonte et en bronze.

## OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 737. — Les Quarante-Heures, 737.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 738.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les leçons du Congrès de Montréal, 738. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Porte postérieure du tabernacle, 741. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 742. — À TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 743. — VARIÉTÉS : Les prières, 746. — LES LIVRES, 748.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Fausse notion de la liberté, 749. — FAITS ET ŒUVRES : La royauté du Sacré-Cœur, 751 ; L'abstinence totale hautement encouragée, 751.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 25 juillet.** — IX ap. Pent. S. JACQUES, apôtre, *dbl. 2 cl.*  
**Lundi, 26.** — STE ANNE Mère de la B. V. M., patronne de la Province, *dbl. 1 cl. avec oct.*  
**Mardi, 27.** — Du 2e jour de l'octave.  
**Mercredi, 28.** — SS. NAZAIRE, CELSE ET VICTOR, martyrs.  
**Jeudi, 29.** — STE MARTE, vierge.  
**Vendredi, 30.** — Du 5e jour de l'octave.  
**Samedi, 31.** — S. IGNACE DE LOYOLA, conf.  
**Dimanche, 1 août.** — VIII ap. Pent. SOL. DE STE ANNE.

---

## QUARANTE-HEURES

**25 juillet,** Notre-Dame de Lévis. — **27,** St-Eugène — **28,** Ste-Agathe ; Ste-Pétronille, I. O. — **29,** Ste-Marguerite ; Ste-Perpétue. — **30,** St-Romuald ; Ste-Germaine. — **1 août,** St-Laurent.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES**

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé Arthur GAUTHIER, vicaire à Sainte-Jeanne de Neuville, est nommé à l'École Apostolique de Québec ;  
M. l'abbé Pamphile ROY, du Séminaire de Québec, est nommé vicaire à Saint-Charles de Bellechasse.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **LES LEÇONS DU CONGRÈS DE MONTRÉAL**

Vingt évêques et près de deux mille prêtres ont assisté au premier Congrès national des Prêtres-Adorateurs, qui s'est tenu à Montréal, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement au Canada de l'*Association des Prêtres-Adorateurs*, les 13, 14 et 15 du courant, sous la présidence d'honneur de Son Éminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, et la présidence active de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal.

Les promoteurs de ce beau Congrès, les Pères du T. S. Sacrement de Montréal, et, tout particulièrement, les RR. PP. Letellier et Lault, ont droit d'être fiers du succès qui a marqué les réunions de cette imposante assemblée sacerdotale. Cérémonies religieuses très dignes, séances d'étude intéressantes et instructives, manifestations de piété nombreuses et bien édifiantes, accueil vraiment fraternel fait aux congressistes, fécond échange d'idées théoriques et pratiques, surtout aux dernières séances, tout était de nature à laisser, dans l'esprit des assistants, l'impression d'un Congrès beau dans ses manifestations et qui sera durable dans ses fruits.

Le souvenir de la séance solennelle d'ouverture, à Notre-Dame, mardi soir, celui de la messe en plein air, chantée par Son

Éminence le Cardinal Bégin, au Parc Mance, mercredi, et, enfin, le souvenir particulièrement doux de la belle heure d'adoration prêchée par Sa Grandeur Mgr Gauthier, auxiliaire de Montréal, à la chapelle des Pères du T. S. Sacrement, jeudi soir, resteront longtemps gravés dans la mémoire des congressistes et ne serviront pas peu à soutenir l'ardeur eucharistique qu'ils ont puisée dans les séances de ce triduum béni.

Le premier Congrès national des Prêtres-Adorateurs au Canada, en offrant à l'adoration publique par la main des prêtres l'Hostie Sainte, nous a donné à tous une grande leçon : il a rappelé au peuple canadien le devoir fondamental de l'adoration, à l'heure où des forces occultes travaillent à faire oublier Dieu, chez nous, et il a mis en un relief saisissant le culte de la Sainte Eucharistie, qui doit être partout et toujours la première de toutes les dévotions.

Le Congrès s'est appliqué particulièrement à fixer l'attention sur la messe, l'heure d'adoration et la communion fréquente chez les adultes et les enfants.

Il a rappelé aux prêtres qu'ils sont prêtres d'abord pour offrir le Saint-Sacrifice et que toute leur vie doit tendre, avant tout, à célébrer la messe dignement, et, autant que possible, tous les jours, même en voyage, en ne manquant jamais de la faire précéder d'une sérieuse préparation et de la faire suivre d'une pieuse action de grâces.

Dans une autre section, les rapporteurs ont insisté, avec raison, sur l'influence éminemment bienfaisante de l'heure d'adoration faite publiquement par le prêtre avec les fidèles. Quel spectacle édifiant, en effet, que celui de toute une paroisse agenouillée au pied de l'Ostensoir, en disant à Jésus-Hostie son amour et sa foi par la bouche de son pasteur, toujours le premier rendu au tabernacle pour offrir ses hommages à Notre Divin Sauveur ! Que d'âmes éclairées et fortifiées, que de pécheurs ramenés au droit chemin, que de difficultés, de ces difficultés qui parfois menacent de ruiner la paix de toute une paroisse, aplanies, que d'œuvres paroissiales fécondées par la prière eucharistique collective ! Quand on se rappelle la parole de Notre-Seigneur promettant d'accorder tout ce que demanderont deux personnes « réunies pour prier en mon nom », il n'est pas difficile de se figurer tout ce

que peuvent obtenir du Cœur miséricordieux de Jésus des centaines de fidèles, groupés au pied du trône eucharistique dans une intention unique d'adoration et de supplication. Appliquons-nous donc à répandre la pratique de l'heure d'adoration publique dans nos paroisses, selon le vœu du Congrès des Prêtres-Adorateurs, puisque nous avons là l'un des plus puissants moyens de sanctification que Jésus-Hostie ait mis à notre portée.

A la dernière séance d'étude, le Congrès s'est occupé de la communion des adultes et de la communion des enfants. Les rapporteurs ont insisté auprès des congressistes pour qu'ils ne cessent d'encourager les adultes à la communion fréquente, selon l'esprit du décret *Sacra Tridentina Synodus*, recommandant spécialement comme moyens de maintenir la ferveur eucharistique, pour le prêtre, l'enrôlement dans la *Ligue Sacerdotale de la Communion*, pour les fidèles, la célébration annuelle d'un Triduum eucharistique, tel que demandé et enrichi d'indulgences par S. S. Pie X. Un rapporteur a fait remarquer que la généralisation de la communion fréquente, dans une paroisse, ne doit pas nécessairement entraîner un surcroît de besogne au confessionnal, si les fidèles sont bien instruits à ce sujet et s'ils se conservent purs par la pratique de la communion quotidienne. Pour la communion des enfants, les rapporteurs demandent aux congressistes de faire du décret *Quam Singulari*, qui fut promulgué au Congrès Eucharistique de Montréal, en 1910, leur règle de foi et de conduite, en commençant par se convaincre eux-mêmes que les petits enfants sont susceptibles de comprendre l'Eucharistie et en leur faisant, sur ce sujet, des instructions bien à la portée de leur jeune intelligence.

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs a répondu aux vœux de ses zélés promoteurs, et les prêtres qui ont eu le bonheur d'y assister en sont sortis avec un amour plus fort et plus éclairé pour Jésus-Hostie, un zèle plus ardent pour l'extension de son règne dans les âmes et le souvenir précieux des belles paroles que prononçait Son Éminence le Cardinal Bégin, à la séance d'ouverture : « Le prêtre ne peut rien sans la divine Eucharistie. Avec l'Eucharistie, il peut tout. »

PRÊTRE-ADORATEUR

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### PORTE POSTÉRIEURE DU TABERNACLE

Q. Que pense *La Semaine Religieuse* de la coutume suivante qui semble avoir originé au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré et qui s'est introduite dans quelques églises de la ville : « On pratique en arrière du maître-autel, vis-à-vis la porte antérieure du tabernacle, une autre porte, par laquelle on sort les ciboires, pour distribuer la sainte communion, pendant que les messes se célèbrent au maître-autel ? »

R. C'est évidemment une innovation ; mais il ne nous appartient pas d'approuver ou de condamner. Puisque l'occasion s'en présente, nous nous permettrons de faire sur ce sujet quelques remarques, qui pourront être utiles.

1° Il semble qu'on ne peut faire cette innovation dans une église sans l'autorisation de l'Ordinaire, qui doit juger dans chaque cas de la nécessité d'innover.

2° Il faut que le derrière de l'autel soit aménagé convenablement : propreté, table pour y déposer le ciboire entre deux cierges allumés, porte du tabernacle couverte d'un conopée, etc, et que ce ne soit plus une *décharge*.

3° Quand il ne se fait aucun office au maître-autel, il faudrait toujours se servir de la porte antérieure du tabernacle, par exemple en allant prendre une hostie pour porter le Bon Dieu à un malade.

4° Dans chaque église où cette pratique est autorisée, il convient d'avoir une manière uniforme de faire cette cérémonie (dont les auteurs ne parlent pas), qui pourrait être celle-ci : après avoir découvert le ciboire, dire en arrière de l'autel *Miserere vestri... Indulgentiam...* puis le ciboire en mains se rendre au milieu du sanctuaire et là, avant de descendre au bas-chœur, s'arrêter pour réciter *Ecce Agnus Dei...* et *Domine non sum dignus...* S'il y a des servants qui doivent communier, ils viendront s'agenouiller près du prêtre, qui les communiera avant d'aller au balustre. Le prêtre, qui est sorti d'en arrière de l'autel par le côté de l'épître, y retourne après la communion par le côté de l'évangile. Là, il récite les prières comme s'il était sur le palier du maître-autel.

5° Il y a une manière indiquée par De Amicis, dans son cérémonial de la messe basse, pour les religieuses cloîtrées qui reçoivent la sainte communion *ad fenestellam*, qui pourrait s'adapter au cas que nous étudions. On placerait au bas du sanctuaire, au milieu, une crédence avec un corporal. Le prêtre déposerait

sur ce corporal le ciboire couvert de son voile, puis, ferait là toutes les prières avant et après la communion, comme il les ferait s'il prenait le ciboire à la face antérieure du maître-autel.

La S. Congrégation des Rites aura, un jour ou l'autre, l'occasion de se prononcer sur ce point et de nous donner des directions. En attendant, que l'on ne se donne pas trop de marge.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINE

**Ordination à Saint-Philippe de Néri.** — Dimanche, le 18 juillet, Son Éminence le Cardinal Bégin a conféré la prêtrise, en l'église de Saint-Philippe de Néri, à un enfant de la paroisse, M. l'abbé Alexandre Jean.

Assistaient Son Éminence à la messe d'ordination : M. le chanoine L. Dumais, supérieur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, archiprêtre ; MM. les abbés Beaudet, curé de Saint-Pascal et LeMay, ancien curé de la paroisse, diacre et sous-diacre d'honneur, MM. les abbés Z. Raymond et P. Chenard, diacre et sous diacre d'office. Le nouvel ordinand était assisté par son oncle, M. l'abbé Z. Jean, curé de Saint-Valérien de Rimouski. M. l'abbé J. Lallemand remplissait l'office de cérémoniaire et M. N. Boulet, de thuriféraire ; MM. les abbés A. Pelletier, A. Lamarre et T. Pelletier faisaient l'office de porte-insignes. M. l'abbé Alphonse Gagnon, sous-secrétaire de l'archevêché, dirigeait les cérémonies.

Au chœur on remarquait MM. les abbés A. Michaud et O. Martin, missionnaires agricoles, J.-B. Langlais, de Saint-Denis, E. Lavoie, curé de Saint-Méthode, et Eug. Pelletier, curé de Saint-Philippe.

Au bas-chœur assistaient les officiers de la Ligue du Sacré-Cœur.

Le chœur était conduit par M. l'abbé A. Chamberland.

M. le curé Eug. Pelletier remercia Son Éminence de l'honneur qu'il faisait aux fidèles de Saint-Philippe de venir présider à l'ordination d'un enfant de la paroisse.

Après la cérémonie, le président de la Ligue du Sacré-Cœur, M. Arthur Dumais, présenta les hommages des fidèles de la paroisse au cardinal. Son Éminence, dans sa réponse, encouragea les parents à suivre l'exemple qui leur était donné aujourd'hui, en faisant suivre à leurs enfants la vocation qui leur était tracée par Dieu, c'est-à-dire de faire d'eux des prêtres ou sinon à en faire de bons agriculteurs qui font aussi du bien dans notre Province.

**Fêtes jubilaires au Bon Pasteur.** — Vendredi, le 23 juillet courant, des fêtes intimes auront lieu à l'Institut du Bon-Pasteur.

Deux Sœurs, les Révérendes Mères Sainte Sophie et Mary of Guardian Angel, célébreront le cinquantième anniversaire de leur profession religieuse.

Une grand'messe d'action de grâces sera chantée le matin, à 8 heures, par M. l'abbé Bernard Bernier, du Cap Saint-Ignace, autrefois chapelain du Bon-Pasteur. C'est M. l'abbé J.-E. Laberge, aumônier des Dames Ursulines, qui prononcera le sermon de circonstance. A cette cérémonie, les jubilaires renouvelleront leurs vœux de religion.

La Révérende Mère Sainte Sophie, Mlle Zoé Ouellet, est née en 1842, à Saint-André de Kamouraska. Elle entra au Bon-Pasteur en 1863, et prononça ses vœux, le 22 juillet 1865.

La Révérende Mère Marie de l'Ange-Gardien, née Mary-Ann Temple, est née à Québec, en 1846. Elle fut admise chez les Dames du Bon-Pasteur, en 1863, et fit sa profession religieuse, le 1er mai 1865.

---

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

---

**Montréal.** — Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs, qui s'est tenu à Montréal, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Bégin et sous la présidence de S. G. Mgr Bruchési, mardi et mercredi dernier, a donné lieu à des manifestations religieuses qui ont rappelé les grandes fêtes du Congrès Eucharistique international de 1912.

Mardi, le vaste temple de Notre-Dame était trop petit pour recevoir l'immense foule qui s'y pressait pour assister à l'ouverture du Congrès.

A 8 heures, S. E. le Cardinal Archevêque de Québec fit son entrée solennelle avec S. G. Monseigneur l'Archevêque de Montréal, et prit place au milieu du sanctuaire entouré de pas moins d'une vingtaine d'archevêques et évêques du Canada, de très nombreux prélats et dignitaires ecclésiastiques et de supérieurs d'ordres religieux.

Plus de deux mille prêtres congressistes occupaient la nef et les fidèles se tenaient dans les galeries et les nefs latérales.

La cérémonie s'ouvrit par le chant du *Veni Creator* entonné par tous les membres du clergé, puis S. G. Mgr l'archevêque de Montréal présenta une adresse à Son Éminence le Cardinal Bégin. Sa Grandeur rappelle les récentes manifestations à Jésus-Hostie qui se sont succédées dans le diocèse et la province, souhaite la bienvenue aux congressistes qui sont, cette fois, uniquement des prêtres accourus pour étudier et approfondir ensemble leurs devoirs envers le Dieu de l'Eucharistie, et termine par une prière au Très-Haut pour qu'il daigne faire cesser le terrible fléau de la guerre.

Dans sa réponse le Cardinal manifeste sa joie très vive de prendre part à ces fêtes eucharistiques, félicite Mgr l'Archevêque de Montréal, ses collaborateurs et en particulier les Pères du Saint-Sacrement de ce

congrès sacerdotal, prolongement de celui de 1910. Son Éminence appelle les bénédictions du ciel sur les travaux de ces assises en l'honneur de Jésus-Hostie, recommande aux congressistes de prier pour le développement de la dévotion à l'Eucharistie dans toutes les classes de la société, de prier pour l'Église, pour notre patrie et pour nos soldats.

Après ces deux allocutions, tour à tour, M. l'abbé René Labelle, P. S. S., curé de Notre-Dame, et le Rév. Père Thomas-F. Burke, des Paulistes de Toronto, prononcèrent, l'un en français et l'autre en anglais, les sermons d'ouverture touchant à la nécessité du culte du Très Saint-Sacrement.

Ensuite se fait l'exposition du Saint-Sacrement. Puis le cortège des archevêques, évêques et prélats se forme pour défilier processionnellement dans les allées pendant que la maîtrise exécute les chants liturgiques.

S. E. le cardinal Bégin portait l'ostensoir.

Le défilé terminé, tous les congressistes récitèrent avec ferveur, à haute voix, une consécration sacerdotale composée par Sa Sainteté Pie X, pour être récitée aux Congrès des Prêtres-Adorateurs.

L'innoubliable cérémonie se termine alors par un salut solennel et la bénédiction du Très Saint-Sacrement donnée par Son Éminence le Cardinal Bégin.

Archevêques, évêques et prélats présents : — S. E. le cardinal Bégin ; S. G. Mgr Bruchési ; S. G. Mgr C.-H. Gauthier, d'Ottawa ; S. G. Mgr McNeil, de Toronto ; S. G. Mgr Spratt, de Kingston ; S. G. Mgr Roy, auxiliaire de Québec ; S. G. Mgr Larocque, de Sherbrooke ; S. G. Mgr Emard, de Valleyfield ; S. G. Mgr Cloutier, des Trois-Rivières ; S. G. Mgr Brunault, de Nicolet ; S. G. Mgr Bernard, de Saint-Hyacinthe ; S. G. Mgr Forbes de Joliette ; S. G. Mgr Brunet, de Mont-Laurier ; S. G. Mgr E.-A. Leblanc, de Saint-Jean, N. B. ; S. G. Mgr J.-D. Morrison, d'Antigonish ; S. G. Mgr O'Brien, de Peterboro ; S. G. Mgr Chalifoux, auxiliaire de Sherbrooke ; S. G. Mgr Latulipe, du Témiscamingue ; S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes ; S. G. Mgr Blanche, du Golfe Saint-Laurent ; S. G. Mgr Gauthier, auxiliaire de Montréal.

La ville de Montréal était officiellement représentée par son premier magistrat, Son Honneur le maire Martin.

Mercredi matin, une messe pontificale célébrée en plein air, au pied du Mont Royal, par S. E. le cardinal Bégin et à laquelle assistait une grande foule de prêtres, religieux, religieuses et fidèles, a commencé la première journée d'étude du Congrès.

Son Éminence était assisté du R. P. Letellier, P. S. S., comme prêtre assistant ; de M. l'abbé Gariépy, de Québec, comme premier diacre, et de M. l'abbé Urgel Demers, comme second diacre.

Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Paul Beaudry, du séminaire de Québec, et Alphonse Tardif, du collège de Lévis.

Mgr l'archevêque de Montréal assistait au trône, ayant à ses côtés Mgr Dauth et Mgr Roy.

Après la messe ont commencé les séances d'étude du Congrès.

Les travaux de la première journée sont consacrés à la sanctification du prêtre par l'Eucharistie.

Les séances de langue française ont lieu à l'Université Laval et celles de langue anglaise dans la salle du Congress Hall, de la paroisse Saint-Patrice. Elles ont été présidées l'une et l'autre le matin, par S. E. le cardinal Bégin. Les rapports français mercredi avant-midi, ont été présentés par le R. P. Victor Lault, S. S. S., de Montréal, et S. G. Mgr Jos.-M. Emard, évêque de Valleyfield. Les rapports anglais l'ont été par le R. P. Arthur Côté, S. S. S., de Montréal, et S. G. Mgr Alex. Macdonald, évêque de Victoria, C. A.

La séance de l'après-midi a été présidée par S. G. Mgr Bruchési. Les rapporteurs de la section française ont été M. le chanoine Miville, de Québec, et M. l'abbé Camirand, de Nicolet. Puis sur l'invitation de S. G. Mgr Bruchési, le Rév. P. Rutten, envoyé au Canada par S. E. le cardinal Mercier pour demander des secours en faveur de son pays dévasté, parle de la Belgique malheureuse.

Le lendemain, jeudi, au cours des deux séances d'étude présidées, l'une par S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque-auxiliaire de Québec, et l'autre par S. G. Mgr Bruchési, les Prêtres-Adorateurs ont envisagé l'organisation du ministère paroissial par rapport aux fidèles.

Mgr Guertin, V. G., de Saint-Hyacinthe, a présenté un mémoire très intéressant sur l'adoration publique du Saint-Sacrement avec les fidèles.

Puis, l'assistance à la messe pour les fidèles a fait l'objet d'une étude d'importance exceptionnelle par S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

La séance de l'après-midi était réservée d'une façon immédiate à la communion des adultes et des enfants. Deux travaux ont respectivement traité au point de vue pratique du ministère paroissial, les questions de la communion fréquente et de celle des enfants. M. l'abbé Perrier, de Montréal, et Mgr Piette, de Joliette, l'ont fait avec succès, exposant tour à tour le devoir des pasteurs au confessionnal et en chaire, les industries que le zèle peut inspirer et les résultats qui en sont les fruits consolants.

Avant de se disperser, à la suggestion de Mgr l'Archevêque de Montréal, l'assemblée, debout, recueillie, a chanté l'*O Salutaris Hostia*; NN. SS. les évêques ont ensuite donné collectivement leur bénédiction aux Congressistes.

Le soir, le Congrès s'est clôturé, comme il convenait, aux pieds de Jésus-Hostie, par une heure d'adoration, dans la chapelle des RR. PP. du Très Saint-Sacrement.

NN. SS. les archevêques et évêques et près de deux mille prêtres

se pressaient dans l'enceinte bénie pour remercier le bon Dieu des grâces et des lumières reçues au cours de ce congrès.

S. G. Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, a parlé de la Sainte Eucharistie dans une langue limpide, avec une doctrine profonde, avec une éloquence ardente.

Mgr l'Archevêque de Montréal, assisté de MM. les chanoines Miville et Jasmin, a donné la bénédiction du T. S.-Sacrement et après la consécration solennelle à Jésus-Hostie, chacun est reparti sentant sa foi plus vive, sa piété plus fervente, son zèle plus ardent ; chaque apôtre de l'Eucharistie s'en est allé le cœur enflammé du désir de répandre de plus en plus la dévotion eucharistique.

C'était le but de ce Congrès.

## VARIÉTÉS

### LES PRIÈRES

... En ce moment, l'impressionnante et gigantesque idée de toutes les prières spéciales, les prières de guerre, égrenées partout à la fois, tous les jours sans discontinuité, sur terre et sur mer, dans près de la moitié du monde, m'occupe et me domine.

Prières du Chef, de l'Officier stoïque et du petit Soldat, du vieillard qu'on fusille, du pauvre enrichi soudain et du riche à présent ruiné, des femmes et des enfants en deuil, du blessé qui trébuche et du prisonnier plein d'ennui, de l'agonisant qui s'efface dans les ténèbres de la plaine et de la pauvre fille qui se signe, au fond des villes bombardées, dans le coin de la cave ; prières du prêtre en képi, sans tonsure, si fière de sa soutane bleue ; de l'infatigable Aumônier qui n'en peut plus d'absolutions, du Missionnaire persécuté en Palestine, des Carmélites qui, dans les couvents, restent de longues minutes les bras en croix, et des Chartreux prosternés sur la dalle, semblables à des cadavres, vêtus de blanc qui joncheraient le sol après un massacre dans la chapelle ; prières des cités intactes, du village écroulé, de l'hôpital et de l'orphelinat, de la rue et de la tranchée, de tous ceux qui prient en dehors et en dedans, sans en avoir l'air ; prières des princes et du mendiant, de l'enfant de chœur et du Pape ; vous enfin, si belles par-dessus les autres, si confiantes et si sûres de votre obsession, de votre angélique ténacité, prières des mères, prières suaves, bénies, trempées du sel des pleurs, couronnées de cheveux blancs, prières usées qui ont tant servi déjà pour tant d'autres chagrins. Je vous sens, je vous vois, je vous reconstitue, dans votre tumultueux ensemble, vos particularités, les courtes, les longues, les lentes, les interminables et les hâtives, les précipitées, celle que rien ne presse et celles qui sont à la limite, qui

n'ont plus qu'une minute, une seconde à peine, celles en patois, celles qui prennent la physionomie du décor et le reflet du ciel ; car, pas plus que les feuilles des arbres et les grains de sable, aucune n'est pareille, il y en a qui, malgré tout, m'émeuvent davantage, telles les prières de la nuit... Oh ! celles-là, d'une ardeur peut-être plus profonde et qui sont tracées dans le noir, comme à tâtons, par l'esprit et par la lèvre, que serrent, pour les nouer plus fortement, les mains entrées l'une dans l'autre et réunies sous le drap, qui sont murmurées, chuchotées, prononcées en silence, en cherchant le sommeil ou en voulant le fuir, en l'appelant et le craignant... les prières de toutes ces têtes inertes et lourdes, posées de toutes parts, ainsi que des poids ou des sacs, sur la plume, la paille, la terre nue, dans la boue et la neige, sur le bois et la pierre, ayant, après la bataille, indifféremment pour oreiller la poitrine d'un vivant qui respire ou l'épaule glacée d'un mort... Je ne peux pas m'en détacher, et il me semble qu'elles doivent avoir une vertu plus efficace, des titres plus sérieux quand elles arrivent les premières ! Toutes, en effet, n'atteignent pas ensemble le but ; il en est qui sont rendues plus vite, et cela dépend de la façon dont elles sont lancées. Mais du moins toutes arrivent, toujours, même retardataires. Il est impossible, si faible et si petite, qu'une seule se perde. On n'en a pas d'exemple. Et c'est justement leur afflux éternel, cette barre, ce raz de marée de la minute et de la seconde... ce sont les brisants de l'extraordinaire tempête, établie à jamais, n'ayant ni repos ni fin, qui me remplissent de leur mystérieuse et surhumaine image. Elles ont beau être des milliards, les prières, se dérouler ainsi que des armées à perte de vue et former un concert inouï, une effrayante mêlée de plaintes, de supplications, de gémissements, de désirs, de cris d'appel de toutes sortes... du sein cependant de l'énorme confusion qui s'éclaircit et s'harmonise, chacune des demandes et chacun des élans éclate et se distingue, parle et se nomme. Tous ces mouvements de la douleur prennent un aspect, un corps, l'enveloppe même de leurs auteurs désolés, et je n'aperçois plus alors que des yeux levés, les bras tendus, des fronts renversés, un seul et unique dressement de l'humanité qui souffre et qui croit, sans consentir à désespérer. Ces cris semés, répandus, envoyés et jetés vers le Ciel se répètent sans cesse en n'étant jamais deux fois les mêmes, bien qu'ils demeurent invariables : « Mon Dieu ! sauvez-moi ! sauvez mon père ! sauvez mon fils ! sauvez mon mari ! mon frère ! tous ceux que je connais, que j'aime ! et aussi ceux que je ne connais pas ! »

Les pensées de flamme, s'élançant comme une lave des cœurs embrasés, montent, grimpent, les unes par-dessus les autres, dans une héroïque et sublime escalade, pour venir, à bout de souffle et à l'expiration de leur trajet, déferler aux pieds de Dieu,

baigner les marches inaccessibles qui ont la splendeur d'un rivage et qui conduisent par degrés au trône étincelant...

Et celles, qui ne manqueront pas d'aller le plus droit, le plus loin, le plus haut, le plus près, seront les prières de France, les nôtres, les plus parfaites, parce qu'elles sont les plus douloureuses, toujours à l'avant-garde de l'espoir et de la foi.

HENRI LAVEDAN,  
*de l'Académie Française.*

---

---

### LES LIVRES

L'abbé E. SIRECH. *Le Martyr de la Cathédrale de Reims et son bourreau.* Lyon (Librairie catholique Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour). In-8° de 32 pages. Prix : 0.60 franc.

Ces pages ont été extraites, par leur auteur, d'une longue série de conférences, qu'il a données sur la guerre, depuis septembre 1914.

Relire ces conférences après les avoir entendues : tel fut le désir qui lui fut exprimé en de nombreuses requêtes.

La *Confiance* monte de toutes ces pages, tout comme leur auteur l'a provoquée sans relâche, soit dans les auditoires que de nombreuses paroisses lui ont offerts, soit dans le cœur des blessés répartis dans les hôpitaux, dont il est l'aumônier, soit enfin dans l'âme de tous les jeunes lycéens qui reçoivent de lui l'enseignement de la Foi.

Et, comme à l'heure tragique du bombardement et de l'incendie de la cathédrale de Reims, beaucoup de croyants se demandaient avec stupeur pourquoi Dieu, dont la main est féconde en prodiges, n'a pas protégé visiblement la merveille incendiée, l'auteur s'est efforcé de dégager, parmi les ruines fumantes, les trésors d'infinie confiance que Dieu y avait déposés.

Tout ne périt pas dans un monument qui s'écroule : les murs crevassés laissent encore filtrer les lumières de l'Éternelle Vérité, Isaïe, à l'aide des prophéties pleines des oracles du Dieu des armées, a rappelé des vérités trop oubliées.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### FAUSSE NOTION DE LA LIBERTÉ

Nous lisons, avec stupéfaction, l'autre jour, dans un journal canadien-français, l'affirmation que c'est un scandale de voir les autorités d'une université empêcher un professeur d'enseigner, du haut de sa chaire, toutes les opinions, vraies ou fausses, qui passent par la tête des hommes. Et le « scandale » vient, dans ce cas, disait le collaborateur égaré du journal, de ce qu'il faut respecter, à tout prix, la liberté de parole, et, surtout, la liberté de pensée.

C'est bien toujours le sophisme fondamental du libéralisme doctrinaire : la liberté est la fin dernière de l'homme et de la société.

Or, la liberté n'est aucunement une fin, mais un moyen que Dieu a donné à l'homme pour arriver à la fin dernière de tout être raisonnable, qui est de connaître et de servir la vérité. La connaissance de la vérité révélée, c'est-à-dire, la connaissance de Dieu et de ses œuvres, voilà donc à quoi doit servir, chez l'homme, l'usage de la liberté.

On définit la liberté, en philosophie, *la faculté de choisir*. Or le choix d'un moyen pour arriver à une fin n'est raisonnable, qu'en autant que le choix est conforme à cette fin. Celui qui, sous prétexte d'être libre, s'engage délibérément dans une voie qui doit le conduire à un abîme, ne fait pas un usage raisonnable de sa liberté ; on ne doit pas dire qu'il use de sa liberté, mais plutôt qu'il en abuse. Et celui qui emploierait la force pour arrêter cet insensé sur le chemin de la mort n'empêcherait aucunement l'exercice de la liberté, chez ce dernier. On devrait plutôt dire, s'il réussit à détourner par la force l'insensé de sa route, qu'il aura contribué à l'exercice raisonnable et à la sauvegarde de sa liberté.

Pareillement, quand les autorités d'une université empêchent un professeur d'enseigner l'erreur aux élèves, ils ne font, même au point de vue purement humain, qu'assurer l'exercice raisonnable de la liberté. Autrement, il faudrait dire que c'est attenter à la liberté de pensée, que de défendre à un professeur de mathématiques d'enseigner à ses élèves que deux et deux font cinq.

Le scandale n'est donc pas du tout où le voient les libéraux doctrinaires, mais il existerait bel et bien là où l'on verrait des

hommes, chargés par mission d'instruire les autres, leur enseigner toute sorte de faussetés, sous prétexte qu'il n'y a pas de limite à la liberté de pensée.

La liberté de pensée est nettement limitée par le bon sens, la saine raison et la vérité révélée par Dieu. Et cela est si vrai que l'on met aux petites maisons ceux qui pensent et qui disent librement toute sorte de choses sur toute sorte de sujets.

Ce serait donc parler contrairement au bon sens de dire que c'est un scandale de voir les autorités d'une université voir à ce que la liberté d'enseignement soit toujours limitée, dans leur maison, par le respect de la vérité.

« Par sa nature, en effet, dit Léon XIII (Encycl. *Libertas præstantissimum*), et, sous quelque aspect qu'on la considère, soit dans les individus, soit dans les sociétés, et chez les supérieurs non moins que chez les subordonnés, la liberté humaine suppose la nécessité d'obéir à une règle suprême et éternelle, et cette règle n'est autre que l'autorité de Dieu nous imposant ses commandements ou ses défenses ; autorité souverainement juste qui, loin de détruire ou de diminuer en aucune sorte la liberté des hommes, ne fait que la protéger et l'amener à sa perfection, car la vraie perfection de tout être, c'est de poursuivre et d'atteindre sa fin ; or, la fin suprême vers laquelle doit aspirer la liberté humaine, c'est Dieu. »

L'usage de la liberté qui est contraire à ces principes de la saine raison ne mérite plus le nom de liberté ; il s'appelle la licence.

« On sait, dit encore Léon XIII, dans l'encyclique citée plus haut, comment les partisans du libéralisme entendent la liberté d'enseignement, et représentent cette liberté qu'ils réclament et proclament avec une égale ardeur. D'autre part, ils s'arrogent à eux-mêmes, ainsi qu'à l'État, une licence telle, qu'il n'y a point d'opinion si perverse à laquelle ils n'ouvrent la porte et ne livrent passage ; de l'autre, ils suscitent à l'Église obstacles sur obstacles, confinant sa liberté dans les limites les plus étroites qu'ils peuvent, alors cependant que, de cet enseignement de l'Église, aucun inconvénient n'est à redouter, et que, au contraire, on en doit attendre les plus grands avantages. »

A. H., ptre.

---

#### TOUJOURS EN AVANT

Malgré la guerre, Les Prévoyants du Canada continuent leurs rapides progrès. Ce sera un plaisir pour tous nos lecteurs, particulièrement les prévoyants, de trouver dans une autre page de cette revue, la progression au 30 juin dernier, de la grande association de rente québécoise.

## FAITS ET ŒUVRES

### LA ROYAUTÉ DU SACRÉ-CŒUR

Dimanche, le 11 courant, a été une journée mémorable, à plus d'un titre, pour les paroissiens de Saint-André de Kamouraska. L'ordination sacerdotale de M. l'abbé Georges Gervais, frère de M. le curé de Saint-André, la bénédiction d'un Calvaire, élevé dans le cimetière restauré de la paroisse et d'un monument du Sacré-Cœur, érigé sur la place de l'église, par Son Éminence le Cardinal Bégin, et enfin, la consécration de la paroisse au Sacré-Cœur ont été les grands événements de cette belle journée.

Nous tenons à publier le passage de l'allocution où M. l'abbé Jules Gervais, curé de Saint-André, en présentant à Son Éminence le Cardinal Bégin les hommages et ceux de ses paroissiens, a parlé de la royauté du Sacré-Cœur que la paroisse de Saint-André voulait reconnaître, en se consacrant à ce Divin Cœur :

« La société actuelle ne peut être sauvée que par le Sacré-Cœur », s'est un jour écrié Pie IX. Pour les âmes qui vous sont confiées, pour notre paroisse, pour notre société, nous pouvons donc espérer de cette consécration les meilleurs fruits : l'érection de ce monument de piété publique, la consécration officielle de la paroisse au Sacré-Cœur, c'est la réponse des premiers magistrats, des conseillers et de tout le peuple de Saint-André au désir exprimé par Notre-Seigneur lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie ; c'est la reconnaissance par cette partie de votre troupeau, Éminence, de la royauté divine de Jésus-Christ royauté qui, sans doute, peut s'exercer sans notre consentement et même malgré nous, mais qu'il est salutaire d'accepter et de reconnaître publiquement, si l'on veut jouir pleinement de sa protection et de ses inappréciables bienfaits.»

La paroisse de Notre-Dame de Lévis, nous apprend le bulletin paroissial, la *Lumière*, du 15 courant, s'apprête à proclamer solennellement la royauté sociale du Sacré-Cœur par des fêtes solennelles, qui commenceront demain, le 23, avec l'ouverture solennelle des Quarante-Heures, et qui se termineront dimanche, le 25, par la consécration de chaque famille de la paroisse par son chef, puis, de la paroisse tout entière par le curé, au sacré-Cœur de Jésus, et, enfin, par une procession du Saint-Sacrement, qui défilera par les principales rues de la ville.

### L'ABSTINENCE TOTALE HAUTEMENT ENCOURAGÉE

Lorsque Grégoire XVI, (mort en 1846), entendit parler de la croisade du Père Mathieu, il fut saisi d'une telle joie qu'il voulut

devenir lui-même *abstinent* ; il voulut aussi porter visiblement la médaille que le Père Mathieu distribuait à ses adeptes. Il pratiqua l'*abstinence totale* jusqu'à la fin de sa vie, prouvant ainsi qu'on peut parvenir à un grand âge sans user de boissons alcooliques et que l'*abstinence ne nuit pas à la santé*.

Pie IX encouragea le mouvement d'*abstinence totale* par les paroles les plus expressives :

« Nous vous recommandons, pour le véritable bien des peuples de favoriser vivement partout le mouvement d'*abstinence totale* parmi les dirigeants de l'Eglise et ses fidèles. Nous vous souhaitons le plus vif succès pour vos efforts et nous vous envoyons à vous et à tous ceux qui vous aideront dans cette œuvre, notre bénédiction apostolique. »

Léon XIII a recommandé l'abstinence comme l'arme la meilleure et la plus irrésistible contre l'alcoolisme. En 1887 il écrivait à Mgr Ireland, Archevêque de Saint-Paul, États-Unis, une lettre dont voici un passage particulièrement significatif :

« Nous approuvons hautement le noble but de vos pieuses associations dont les membres s'engagent à *s'abstenir complètement de toute boisson enivrante*. On ne saurait douter que ce ne soit là le remède le plus propre et le plus efficace contre ce grand mal, et tous seront d'autant plus portés à s'abstenir totalement de l'usage des boissons alcooliques que la dignité et l'influence de ceux qui donnent l'exemple seront plus grandes. »

En 1895, Léon XIII encore exprimait toute sa reconnaissance au Congrès antialcoolique de Bâle et envoyait sa bénédiction aux membres de ce Congrès par l'entremise de Mgr Egger, évêque de Saint-Gall, reconnu comme l'apôtre de l'abstinence en Suisse.

Pie X, le 5 septembre 1905, désignait l'abstinence comme un moyen d'accomplir son programme et accordait des indulgences spéciales aux Ligues Antialcooliques.

Le 23 avril 1914, il recevait en audience solennelle les membres de la Ligue internationale catholique contre l'Alcoolisme qui venait de tenir un congrès à Rome et, en réponse à l'adresse qui lui avait été présentée, le Saint-Père, par l'intermédiaire de S. E. le Cardinal Merry Del Val, faisait remettre au président et aux membres du comité directeur une lettre que l'on peut résumer en ces quelques mots : « Sentiments de satisfaction à la vue du bien réalisé, félicitations pour le succès de la vaillante croisade, vifs encouragements à continuer l'œuvre et paternelle bénédiction accordée à tous les membres. »

— *Revue Antialcoolique des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.*

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
juin 1915 - - - - - \$674,478.10

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1915.

| ANNÉES         | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909           | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910           | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911           | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912           | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913           | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1914           | 399      | 28,689                  | 55,541   | 584,188.43   |
| 1915 (30 juin) | 431      | 30,544                  | 58,480   | 674,478.10   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ<sup>1</sup>

<sup>1</sup>En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41   | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72   | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37   | 1094.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38   | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93  | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.35  | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64  | 2461.64  | 3698.46  | 4934.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 3998.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.01   |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES  
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

LE

uarante-

SUELLES

5.00 tous  
enfants,  
ET UN  
éta.

rapide de  
argnes :

\$30.00

\$ 365.83

742.70

1130.97

1530.97

1943.06

2367.61

2804.99

3255.59

3719.80

4198.05

4690.77

5198.37

5721.31

6260.06

6815.10

7386.91

7976.00

8582.91

9208.15

9852.29

10515.90

ONALE

landata  
x taux

morent  
lui des  
mpt et  
vus les  
t sans  
remar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

"SANCTUAIRE" Nous en garantissons la pureté "VATICAN"

Certificats d'authenticité approuvés par  
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

"ROYAL FAMILY"

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

568, St-Paul, TEL. MAIN 3766 MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32. petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

### J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ues

handeliers  
lure artis-  
en argent.  
nis inalté-

AN "

AL.

NONS  
étropie.

C



**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 INCORPORÉE  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

**Spécialités :** Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

# O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

**MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES**

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

**SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.**

**RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.**

---

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

**ARCHITECTES**

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

---

**ACHETEZ**

**VOS**

# FOURRURES

A LA

**MAISON DE CONFIANCE**

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILLOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hrs,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles